

Le séjour

La chambre

En chambre double ou individuelle selon votre souhait et les possibilités du service. Si votre demande de chambre individuelle n'est pas satisfaite au moment de l'arrivée, elle le sera dès que possible.

Accompagnant : Le 2^e parent peut vous accompagner durant la journée, et pourra être accueilli également la nuit en chambre particulière et chambre premium...

2 chambres premiums sont à disposition pour les personnes qui le souhaitent. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de la maternité.



Chambre premium

La néonatalogie

Durant le séjour, votre bébé reste auprès de vous, sauf si son état de santé nécessite une surveillance de proximité (prématurité, photothérapie...). L'équipe de néonatalogie assurera alors sa prise en charge.

Votre présence essentielle est possible de jour comme de nuit. Des chambres Kangourou ou chambres Mère-Enfant sont disponibles afin de favoriser la proximité du bébé et de sa mère lors de l'hospitalisation.

Dans certains cas (prématurité...) un transfert peut être envisagé vers l'un des centres hospitaliers.

La sortie

À l'issue du séjour (moyenne de 3 à 6 jours), votre sortie se fera après l'avis du gynécologue ou de la sage-femme pour vous et l'avis du pédiatre pour votre bébé. Les sorties sont programmées le matin avant 11h00 afin de permettre une meilleure organisation du retour à domicile.

Programme de Retour À Domicile (PRADO) : Un conseiller de l'Assurance Maladie assurera la liaison et coordonnera votre suivi à domicile avec la sage-femme qui a réalisé le suivi de votre grossesse.

Conseils allaitement : l'AREAM (Association Réunionnaise pour l'Allaitement Maternel) propose une ligne d'écoute et de soutien téléphonique tous les jours au **02 62 35 16 94**, ainsi que des réunions d'allaitement tous les mois et des permanences d'accueil.

Présentation de l'équipe

L'ensemble de l'équipe soignante est à votre disposition afin de répondre à vos besoins et à ceux de votre bébé :

- gynécologues-obstétriciens
- anesthésistes
- pédiatres
- cadre supérieur sage-femme
- sages-femmes
- infirmières
- puéricultrices
- auxiliaires de puériculture
- aides-soignantes
- agents de service

D'autres professionnels interviennent à la demande de l'équipe :

- les médecins spécialistes (cardiologue, diabétologue, etc.)
- la psychologue
- l'assistante sociale
- la diététicienne
- les kinésithérapeutes
- le coach sportif

Nous travaillons en étroite collaboration avec :

- l'Unité de Périnatalité Petite Enfance
- la PMI (Protection Maternelle Infantile)
- les sages-femmes libérales
- l'état civil
- le conseiller de l'Assurance Maladie (PRADO : PProgramme d'Accompagnement du retour à Domicile)



Horaires des visites

De 13h30 à 19h00

Valable pour la maternité et la néonatalogie

Coordonnées

Accueil - Bureau des entrées Clinique Jeanne d'Arc : **02 62 42 88 88**
 N° direct depuis votre chambre de maternité : **88 88**
 Maternité (Urgences, et RDV consultation sage-femme) : **02 62 42 88 17**
 Hospitalisation grossesse : **02 62 42 88 80**
 Néonatalogie : **02 62 42 88 24**
 Secrétariat anesthésie : **06 93 13 39 43**
 Sage-femme parcours de soins : **06 92 25 54 91**

Partenaires ressources pour les familles

AREAM aide à l'allaitement maternel : **02 62 35 16 94**
 Vital Sport Santé Le Port : **06 92 38 86 00**
 Nos tout-petits de la Réunion : **nostoutpetits@gmail.com**
 Maison de l'éducation et la parentalité : **02 62 42 46 75**
 Kaz Ti Moun : **LAEP 06 92 74 79 09**
 Tricopines, association de bénévoles

Plan d'accès



La Clinique Jeanne d'Arc est située rue Alsace Lorraine

La Clinique Les Orchidées est située au 30 avenue Lénine

la vie sans limite

MON PASSEPORT DE MATERNITÉ

PÔLE FEMME FAMILLE FÉCONDITÉ

À apporter à toutes les étapes de ma prise en charge



Nom usuel :
 Nom de naissance :
 Prénoms :
 Date de naissance :

Maternité labellisée Maternity

GROUP
E - D E -
S A N T E
C L I N I
F U T U R



Clinique Jeanne d'Arc - Les Orchidées

Rue Alsace Lorraine - CS 21038
 97829 LE PORT CEDEX
 Secrétariat : 02 62 42 88 88
 Fax : 02 62 42 89 04
 gja@clinifutur.net
 www.clinifutur.net

GROUP
E - D E -
S A N T E
C L I N I
F U T U R



Clinique Jeanne d'Arc - Les Orchidées

La maternité se présente dans la rue d'un couple un moment empreint d'une fête champêtre affective et enthousiaste. Il est que cet instant tend à tout jamais un souvenir impérissable, sachant que les équipes médicales et soignantes mettront tout en œuvre pour que vous puissiez bénéficier de soins et de services de qualité.

La surveillance de la grossesse et de l'accouchement consiste à accompagner, intervenir quand cela est nécessaire, grâce à des équipes pluridisciplinaires, dans un environnement médical et technique de haut niveau. Mais c'est aussi votre confort, informer, reconforter et ainsi mener à bien notre mission (et vous).

Toute l'équipe du Pôle Femme Famille Fécondité vous remercie de votre confiance et vous souhaite un agréable séjour dans notre service.

Présentation de la maternité

Le Pôle Femme Famille Fécondité de la Clinique Jeanne d'Arc rassemble 4 pôles d'activités :

- La **maternité de niveau 2A**, labellisée par le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français
- La **chirurgie gynécologique ambulatoire**
- La **PMA** (Procréation Médicalement Assistée) au sein du Centre d'Assistance Médicale à la Procréation du Port.
- **Site internet** : ampreunleport.com
- La **néonatalogie** avec ses berceaux et ses chambres « Kangourou » (chambres mère-enfant).

Mes consultations

La maternité propose des consultations pratiquées par des gynécologues obstétriciens et sages-femmes au sein de la maternité ainsi que dans des cabinets libéraux. L'ouverture de votre dossier est réalisé par une sage-femme de la clinique. Les consultations ont lieu sur rendez-vous au 02 62 42 88 17

Entretien prénatal / Accompagnement personnalisé

Réalisé avec une sage-femme, vous pourrez évoquer vos souhaits pour un projet de naissance, vos éventuelles difficultés d'ordre psychologique, social ou économique. Elle vous proposera des solutions adaptées à votre situation durant la grossesse, vous présentera le fonctionnement de la maternité lors d'une visite des lieux, et vous fournira un accès à la plateforme Maternity.

Contactez **Jessica, Sage-femme** au 06 92 25 54 91 ou par mail : jessica.chouaqui@clinifutur.net

Des intervenants à votre disposition, selon vos besoins

Permanence d'Accès aux Soins de Santé en Périnatalité

Afin de garantir l'accès aux soins, aux traitements et la continuité des prises en charge des patientes de périnatalité sans couverture médicale santé ou avec couverture partielle, une PASS est opérationnelle.

Contact : **Jessica, Assistante Sociale** au 06 92 85 49 15 ou par mail : assistante-sociale.gja@clinifutur.net

Consultation de tabacologie

Vous attendez un enfant. Vous ou votre conjoint souhaitez arrêter de fumer ou faire le point sur votre consommation ?

N'hésitez pas à contacter **Valérie, Sage-femme tabacologue** au 06 92 68 66 83
Des séances d'hypnose collective sont possibles tous les 1^{ers} mardis du mois.

Notre maternité est labellisée par le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF). **dans l'objectif** de promouvoir la bientraitance dans les soins, améliorer l'accueil des femmes, travailler avec des équipes attentives au consentement des femmes, répondre à la demande de démedicalisation et d'autonomie des femmes.

La plateforme internet « Maternity » à disposition des patientes leur propose des vidéos d'information, des quiz ainsi que la possibilité de répondre à des questionnaires de satisfaction sur leur prise en charge, de manière anonyme.



Consultation anesthésiste

Que vous souhaitiez ou non une analgésie péridurale, la consultation anesthésiste **est obligatoire**. Le rendez-vous est à prendre au 06 93 13 39 43 vers le 8^e mois de la grossesse.

URGENCES MATERNITÉ

Pendant votre grossesse, il est possible de vous rendre aux urgences de la Maternité

24h/24h et 7j/7j
02 62 42 88 17

Consultation d'ostéopathe bébé & maman

Guillaume intervient au sein de la maternité, avant ou après l'accouchement. Le but de ce travail est d'harmoniser et de rééquilibrer toutes les tensions dues à la grossesse ou à l'accouchement, pour maman et/ou bébé.

N'hésitez pas à contacter **Guillaume, Ostéopathe DO MROF** au 06 93 46 79 97

Consultation d'homéopathie

L'homéopathie permet d'accompagner et de traiter différemment les patientes depuis le début de la grossesse jusqu'au retour à la maison. Elle complète les traitements allopathiques si nécessaire et s'y substitue quand ceux-ci ne peuvent être utilisés.

Contactez **Cécile, Sage-femme diplômée en homéopathie** au 02 62 42 88 17

Séances de sexothérapie

La grossesse et la première année après l'accouchement sont des périodes sensibles dans la reprise de la sexualité et l'intimité du couple.

Des consultations de sexologie sont disponibles afin d'accéder en toute sérénité à "cette nouvelle vie de couple et de famille".

Prise de rdv auprès de **Émilie Sexothérapeute** au 06 92 26 56 66



Micronutrition - Aromathérapie

Pour se maintenir en bonne santé en assurant d'un bon statut en micro nutriments durant la grossesse, en post partum, ou lors d'un processus de PMA.

Contact via le Service "Alizée" pour une prise de rdv avec **Sophie, Sage-femme micro nutritionniste** au 02 62 42 88 80



L'hospitalisation en cours de grossesse

Si votre état nécessite une hospitalisation, vous serez accueillie au sein d'un service de grossesses prenant en charge les pathologies obstétricales relevant d'un niveau 2A.

Un gynécologue obstétricien et une sage-femme s'occuperont de vous en étroite collaboration avec le praticien qui assure habituellement le suivi de votre grossesse. Notre équipe se réunit quotidiennement afin de discuter des dossiers des patientes à risque ou présentant une pathologie, ce qui permet à tous les intervenants d'avoir une connaissance précise de votre pathologie et de votre situation afin de vous proposer une prise en charge adaptée, à vous et à votre enfant à venir.

Programme d'Éducation Thérapeutique du Patient

Dans le cas d'un diabète ou d'un surpoids, il peut vous être proposé une prise en charge pluridisciplinaire sur 2 jours, accompagnée d'un suivi régulier en Hospitalisation De Jour au sein du Service Alizée. Prise de rendez-vous au 02 62 42 88 80.

Quelque soit le motif de consultation ou d'hospitalisation, n'oubliez pas de vous munir :

- ✓ d'un **stylo**
- ✓ de votre **dossier maternité**
- ✓ de la **carte de groupe sanguin**
- ✓ des **bilans sanguins**
- ✓ des **échographies**
- ✓ du **livret de famille** et/ou de la **reconnaissance anticipée**, et si vous le souhaitez de la déclaration de choix de nom de l'enfant,
- ✓ des **pièces d'identité** des deux parents
- ✓ de la **carte vitale**
- ✓ de votre **mutuelle**
- ✓ d'un **justificatif de domicile**.

Ma valise

Pour maman :

- Tenues pratiques
- Sous-vêtements, culottes larges et confortables
- Serviettes et gant de toilette
- Accessoires de toilette
- Protections périodiques
- Coussin d'allaitement ou traversin
- Veilleuse-lampe de chevet

Pour la salle de naissance :

- Prévoir une petite valise contenant uniquement les affaires nécessaires : body et pyjama manches longues, bonnet, chaussettes, couverture, tertiaire de rechange pour maman
- Excitants : MP3, appareil photo (matériel sous votre surveillance ou celle de votre accompagnant)
- Ballon

Si allaitement maternel :

- Soutien-gorge adapté
- Crème à la lanoline
- Coussinets d'allaitement

Pour bébé :

- 6 à 8 pyjamas ou vêtements
- 6 à 8 body de coton (manches longues pour la naissance)
- 2 bonnets de naissance
- 3 paires de chaussons ou chaussettes
- Bavoirs ou linges
- 1 Vigieuse
- 3 serviettes de toilette
- 1 savon bébé
- Crème pour le change type "liniment" et colons de change
- Brosse à cheveux ou peigne
- Couches bébé pour la sortie

*Notre maternité étant soucieuse de la santé de l'enfant et de l'environnement, vous pourrez tester gratuitement durant le séjour le dispositif de **couches lavables et réutilisables** pour bébé. La prestation est assurée par la société TIPAN. Contact : contact@tipan.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.tipan.fr

Mon accouchement

La salle de naissance

Elle est équipée de salles de consultation, de salles de travail aménagées (2 bagnoires), d'une salle d'accueil nouveau-né et d'une salle de césarienne.

Votre projet de naissance

Vous êtes actrice de votre accouchement. Dans la mesure du possible, et en respectant les règles de sécurité, notre équipe mettra tout en œuvre pour respecter votre projet de naissance :

- Accompagnement par la personne de votre choix
- Installation souhaitée pendant le travail
- Déplacements dans certaines conditions
- Utilisation des ballons et de la bagnoire
- Possibilité d'écouter de la musique sur les ordinateurs ou via votre enceinte MP3
- Diffuseurs d'aromathérapie dans les salles d'accouchement
- Recours à l'analgésie péridurale si les conditions de sécurité sont réunies (consultation pré-anesthésique et bilan sanguin effectués, absence de contre-indication, disponibilité de l'équipe)
- Possibilité pour le 2^e parent de couper le cordon ombilical selon l'état de santé de bébé
- Possibilité de rester en contact « peau à peau » avec bébé sous surveillance de l'équipe
- Possibilité de réaliser la « *stée de bienvenue* », même si l'allaitement n'est pas souhaité
- Participation possible du 2^e parent à la réalisation des premiers soins de bébé en salle d'accueil du nouveau-né.

La durée de surveillance post-accouchement en salle de naissance est de 2 heures. En plus de la surveillance médicale de votre bébé et vous, la sage-femme vérifiera avec vous l'exactitude des renseignements d'état civil : nom(s) et prénom(s) de bébé.

Téléphones portables : L'utilisation est interdite

Les visites ne sont pas autorisées en salle de naissance. Vous pourrez être accompagnée par la personne de votre choix.

Confidentialité : la sage-femme ne pouvant donner d'informations à votre sujet, le 2^e parent ou la personne accompagnante informera la famille.

La césarienne est réalisée au bloc opératoire situé à côté du bloc obstétrical.

• **Si elle est prévue**, elle sera programmée lors de la dernière consultation prénatale où une fiche d'informations et de consentement vous sera expliquée et remise par l'obstétricien. Votre hospitalisation sera alors programmée dans le cadre de la veille de votre intervention. **Le 2^e parent est autorisé** à entrer dans le bloc opératoire après accord de l'équipe.

• **Elle peut également être décidée** et expliquée en cours de travail. Le 2^e parent sera invité dès que possible à participer aux soins de l'enfant et pourra, s'il le souhaite, être en contact « peau à peau » avec bébé.

La déclaration de naissance

A effectuer obligatoirement dans les 5 jours suivant la naissance munis du livret de famille ou de la reconnaissance anticipée, des pièces d'identité des deux parents, et éventuellement de la déclaration conjointe de choix de nom.

Le Bureau d'Etat Civil est situé au niveau du Hall d'accueil : Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00
tél. : 02 62 42 88 05

